

Les mêmes considérations s'appliquent au cône de la figure 85, et aux intrados cylindriques des planches 16 et 20.

Conséquences de la loi géométrique des déformations des objets restitués.

242. En rapprochant les résultats successivement exposés dans ce chapitre, on comprend pourquoi la projection conique donne des perspectives convenables; c'est que le déplacement du spectateur, qui se fait généralement de manière à conserver à peu près le plan d'horizon, n'altère pas l'harmonie de la composition, et n'introduit aucune forme que les lois de l'architecture repoussent. Les angles des édifices sont un peu modifiés, les images produites par les miroirs ne sont plus complètement exactes, mais l'œil ne saisit pas facilement ces altérations, surtout la dernière. Il en est de même des effets de la réfraction, que d'ailleurs les peintres atténuent toujours, et peut-être avec raison. Les contours apparents des surfaces soulèvent seuls quelques difficultés; c'est une question dont nous nous occupons dans le prochain chapitre.

243. Nous avons supposé que les objets étaient assujettis à un géométral. Nous pouvons examiner rapidement les autres cas.

Quand les objets primitifs présentent des droites diversement placées, toute restitution doit leur être homologique. Le tableau est le plan d'homologie. Si l'œil est resté dans le plan d'horizon, le centre d'homologie est à l'infini; s'il en est sorti, on peut appuyer la restitution sur un géométral quelconque, et, par suite, le centre d'homologie peut être placé arbitrairement sur la ligne des points de vue. Le spectateur profite de l'indétermination du problème géométrique, pour soumettre les objets aux convenances de leur nature.

Enfin, lorsque les objets ne présentent ni arêtes droites, ni direc-

tions nécessaires à conserver, les restitutions que font les spectateurs sont plus satisfaisantes encore que dans les autres cas, parce que l'indétermination géométrique est plus grande.

Observations sur les plafonds.

244. Quand un spectateur est devant un tableau vertical, il peut se placer à diverses distances et donner ainsi plus ou moins de profondeur à la scène ; son œil reste d'ailleurs dans le plan d'horizon, ce qui est essentiel. Pour un plafond, au contraire, le spectateur est toujours à la même distance du tableau, et il peut prendre diverses positions autour du point principal.

Les directions verticales ne sont conservées que quand on se trouve directement au-dessous du point principal ; lorsqu'on s'éloigne de cette position, les inclinaisons peuvent devenir assez grandes. C'est un inconvénient, car les verticales ont plus d'importance que les autres droites. Quand un édifice se présente obliquement, il est difficile de voir si les lignes des cordons ou des corniches ne sont pas inclinées, tandis qu'un défaut dans la verticalité est promptement remarqué. On trouve d'ailleurs dans la stature des animaux, dans les arbres et dans beaucoup d'autres objets, une direction à peu près rectiligne et verticale, qui doit être conservée.

On voit que les plafonds sont, pour la perspective, dans des conditions plus mauvaises que les tableaux ordinaires. Néanmoins, quand la hauteur d'une salle est un peu grande relativement à ses dimensions horizontales, on peut très-bien représenter des édifices sur son plafond. Il suffit, pour les empêcher de surplomber dans les différentes positions que prend le spectateur, de donner, sur les figures géométrales, un peu de fruit aux murs. Cela diminue, il est vrai, leur hauteur perspective, et il peut en résulter quelque confusion dans le des-